

INFO-PARENTS SERVICE DE GARDE

15 octobre 2018



sgarde.accueil@cscapitale.qc.ca
(418) 686-4040 poste 3084

INSCRIPTION AUX DEUX PROCHAINES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES (VOIR DESCRIPTION)

Nous vous demandons de suivre le lien pour remplir le formulaire électronique, avant le jeudi 25 octobre 2018, et ce, même si votre enfant sera absent. Cela vous prendra environ une minute pour compléter l'inscription. [Remplir le formulaire](#).

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 15 NOVEMBRE 2018

CHOIX 1 : ACTIVITÉ « QUILLES ET CINÉMA À L'ÉCOLE »

Cette activité se fera au salon de quilles de Val-Bélair en avant midi et nous visionnerons un film au service de garde en après-midi.

Horaire :

Le départ en autobus se fera à 9h et nous serons de retour à l'école pour midi au service de garde.

Coûts : Le coût total qui sera facturé est de 19,20 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

Autre information :

Nous vous demandons de prévoir des espadrilles pour cet événement.

CHOIX 2 : LIGUE DE HOCKEY (ÉLECTRIKS KINGS, DIABLOS, ORAGES ET BRAVES)

Votre enfant est inscrit dans une des 4 équipes de hockey de la ligue inter services. Pour cette 2^e journée, les parties de hockey auront lieu au DEKHOCKEY de la Capitale, situé au 3850, avenue Chauveau.

Horaire : AM : Orages et Braves Électriks.

PM : Kings et Diablos Électriks

Coûts : Aucun (déjà payé lors de l'inscription à la ligue)

Autres informations :

Les enfants inscrits devront prévoir les articles suivants : repas froid, collations, vêtements de sport, espadrilles.

CHOIX 3 : ACTIVITÉ « SERVICE DE GARDE » RÉGULIER

Les enfants non-inscrits aux quilles ou au hockey peuvent être inscrits au service de garde régulier. Des activités seront organisées par les éducatrices pour cette journée.

Horaire : Les activités auront lieu de 9h30 à 15h.

Coûts : Le coût total qui sera facturé est de 12.20 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

Autre information : nous devons avoir 15 inscriptions minimum pour offrir ce service de garde.

JOURNÉE PÉDAGOGIQUE DU 16 NOVEMBRE 2018

CHOIX 1 : ACTIVITÉ « THÉMATIQUE ÉVASION À L'ÉCOLE »

Cette activité se passera à l'école. Différentes activités en lien avec la thématique seront animées par les éducateurs.

Horaire :

Les activités débuteront à 9h et termineront vers 15h.

Coûts

Le coût total qui sera facturé est de 16,20 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

CHOIX 2 : LIGUE DE FUTSAL

Votre enfant est inscrit à la ligue de futsal inter services, le lieu de l'événement sera confirmé plus tard.

Horaire :

Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un plus tard.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin d'un repas froid, collations, bouteille d'eau, vêtements de sport et espadrilles.

CHOIX 3 : LIGUE D'IMPROVISATION

Votre enfant est inscrit à la ligne d'improvisation inter services de garde, la journée se déroulera à l'école Ste-Monique.

Horaire :

Les heures de départ et de retour vous seront confirmées un plus tard.

Autres informations :

Votre enfant aura besoin pour la journée d'un repas froid et des collations.

CHOIX 4 : ACTIVITÉ « SERVICE DE GARDE » RÉGULIER

Les enfants non-inscrits aux quilles ou au hockey peuvent être inscrits au service de garde régulier. Des activités seront organisées par les éducatrices pour cette journée.

Horaire :

Les activités auront lieu de 9h30 à 15h.

Coûts :

Le coût total qui sera facturé est de 12.20 \$ incluant l'activité et les frais de garde.

Autre information :

Nous devons avoir 15 inscriptions minimum pour ouvrir le service de garde.

IDENTIFICATION DES PLATS ET BOÎTES À LUNCH

Rappel important : Étant donné le grand nombre d'enfants qui fréquentent le service de garde, nous vous demandons de bien identifier les plats, vous constaterez que la majorité des boîtes à lunch ont été identifiées au nom du groupe de votre enfant. Cela évitera bien des désagréments à votre enfant à l'heure du dîner. Nous vous demandons de porter une attention spéciale lorsque vous préparez la boîte à lunch de votre enfant afin **de lui fournir les ustensiles nécessaires pour son repas.**

MÉMO DES PARENTS

Lorsque vous envoyez une note au service de garde concernant votre enfant, nous vous demandons de bien identifier le nom de l'enfant (**PRÉNOM ET NOM DE FAMILLE**) et bien inscrire la date afin d'éviter des erreurs. Plusieurs parents inscrivent seulement le prénom de l'enfant lorsqu'ils nous font parvenir une note.

STATIONNEMENT

Nous avisons tous les parents qu'il est **STRICTEMENT INTERDIT** de vous stationner sur le terrain asphalté, en face de la porte du service de garde et de la cour d'école. Lorsque vous venez reconduire ou chercher votre enfant, **vous devez vous stationner dans la rue**. Aussi, à compter du 15 novembre et ce jusqu'au printemps, la ville interdira le stationnement dans la rue du côté de l'école.

Enfin, n'oubliez pas que le stationnement de l'école est réservé (de 7h à 18h) aux travailleurs de la commission scolaire qui paient leur vignette pour se stationner. Des billets d'infraction pourraient être émis aux contrevenants par la firme Indigo qui gère le stationnement et l'école ne pourra pas les annuler.

Audrey Garneau, technicienne-responsable du service de garde.